



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Système de combat aérien du futur

Question au Gouvernement n° 4034

Texte de la question

SYSTÈME DE COMBAT AÉRIEN DU FUTUR

M. le président. La parole est à Mme Françoise Ballet-Blu.

Mme Françoise Ballet-Blu. Madame la ministre des armées, considéré comme un élément fondamental de la souveraineté nationale des États membres de l'Union européenne, le secteur de la défense a été investi de façon très graduelle par cette dernière, en particulier par la Commission, qui a d'abord souhaité renforcer l'application des règles du marché intérieur, puis a consacré une part importante du budget européen au renforcement de la compétitivité des industries via le Fonds européen de défense tout en consolidant les liens entre les bases industrielles et technologiques des défenses nationales dans le but de créer un élan européen en matière de défense. C'est dans cet esprit que s'est noué, vendredi dernier, un accord historique autour du SCAF, le système de combat aérien du futur : la France, l'Allemagne et l'Espagne ont publié hier un communiqué pour annoncer « la finalisation des discussions portant sur le contenu de la prochaine phase du programme ». La représentation nationale ne peut que se réjouir d'un tel accord tant l'Europe doit éviter à tout prix le décrochage technologique qui demeure un risque dans un contexte mondialisé.

Sachant que l'Europe doit à tout prix mobiliser de nouvelles ressources et poursuivre dans la voie de la relance de grands projets de défense et que la conclusion de cet accord est la preuve que cela est possible, ma question est la suivante : quelles sont les prochaines étapes de ce processus désormais solidement enclenché et quelle sera la part de la France dans cet ambitieux projet de système de combat aérien du futur ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. C'est historique, vous avez raison, madame la députée,...

M. Pierre Cordier. Historique ?

Un député du groupe LR . Maintenant tout est historique !

Mme Florence Parly, ministreet je voudrais remercier la représentation nationale pour le soutien dont nous avons bénéficié. Oui, l'accord que j'ai annoncé hier avec mes homologues allemande et espagnole concernant le système de combat aérien du futur est historique. Depuis que le Président de la République et la chancelière Angela Merkel ont annoncé, en 2017, ce projet stratégique pour nos armées, nous avons toujours eu la même priorité : mettre le SCAF en vol pour assurer la défense des Français face à des menaces qui sont croissantes dans l'espace aérien, pour donner le meilleur à nos armées et pour renforcer notre souveraineté ainsi que celle de l'Europe, pour créer des emplois en France et dans le reste de l'Union, et afin de doter nos industries des

technologies de pointe qui en feront des championnes dans le domaine de l'innovation dans le secteur de la défense. Cet accord va donc permettre à notre pays, dès 2027, d'opérer le premier vol d'un démonstrateur avec pour objectif, à l'horizon 2040, d'en assurer le déploiement opérationnel.

Je suis convaincue que l'Europe de la défense ne se construit pas sur des renoncements mais sur une ambition.

Dans le domaine de l'aviation de combat, nous n'avons qu'une seule boussole, celle de l'excellence. C'est pourquoi chacune des briques du programme sera pilotée par l'industriel le plus performant. Les avions décollent face au vent et, après des mois de longues négociations, nous avons démontré avec l'Allemagne et l'Espagne que notre volonté politique était intacte ; comptez sur nous pour conserver la même détermination.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Un député du groupe LR . C'est historique !

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Ballet-Blu](#)

Circonscription : Vienne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4034

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)